

Cheikh Ould Dedew et Points Chauds :

L'histoire d'une interview déçue



Dans une démarche attribuée à notre journal "Points Chauds", se résumant dans la demande d'une interview avec l'érudit et Cheikh Mohamed El Hacem Ould Dedew au lendemain de sa toute dernière libération, certains messieurs se proclamant de son entourage, nous ont fait savoir qu'il a donné son accord de principe pour un entretien avec ce que cela peut comporter. Dès lors, notre rédaction s'est mise tout de suite en besogne pour identifier les questions cruciales de l'heure se rapportant à la vie politique et socioéconomique du Cheikh et aussi son interprétation du rapport de force entre l'islam et la politique.

Au terme d'une première expectative, notre interlocuteur nous signifia que le Cheikh a demandé des questions écrites, et qu'il accepte de recevoir une femme pour les besoins de l'entretien. Tout en sachant que la pertinence des questions posées peut finir par amener l'autre partie à se rétracter, nous avons fini, après hésitation, par les remettre à l'intermédiaire sous condition de l'engagement de cette dernière à amener en personne le questionnaire au Cheikh. Quelques jours plus tard l'émissaire du Cheikh nous demanda d'apporter quelques retouches au questionnaire c'est à dire retirer d'autres. Nous lui avons répondu que cette requête n'est pas impossible à faire, mais qu'il faut que nous soyons reçus en personne par le Cheikh. Au terme des discussions, l'envoyé du Cheikh nous promit l'entretien dans le plus vite possible. A l'expiration des délais, tel n'a été notre stupéfaction, quand on fera savoir que le Cheikh était occupé par les dernières touches de son mariage. Fidèles à la bonne image du Cheikh, nous avons pris la nouvelle pour du faux entrant dans l'optique de porter atteinte à sa grande renommée de pieux. Mais aussi parce que

la polygamie est bannie dans la communauté maure et que le divorce est connu pour être très mal vu dans la société. Ceci, tout en sachant que les musulmans ont toujours tendance à suivre les actes de leurs chefs spirituels. Le Hadith ne dit-il pas que : " le plus vil des biens permis pour le Créateur est le divorce ". Nous allons par la suite nous assurer sur l'authenticité de l'union du Cheikh Mohamed El Hacem Ould Dedew avec une nommée Seyda. Nous saisissons cette occasion pour souhaiter au nouveau couple bonheur et progéniture bien éduquée. Pour revenir au vif du sujet, il faut dire qu'après une longue attente, telle n'a été notre surprise quand nous avons remarqué que le Cheikh Mohamed El Hacem Ould Dedew a accordé une interview à l'un de nos frères, sans pour autant nous signifier la suite qu'il a donné à sa promesse.

Contactés par nous, nos médiateurs ont tantôt racroché, tantôt passé leurs épouses pour s'excuser de leur absence du domicile conjugal. D'autres ont avancé que l'interview comporte des questions très gênantes qui seraient à l'origine de son report ou annulation.

Toujours est-il que par déontologie et par respect de la profession, nous avons jugé nécessaire de publier les dites questions, en donnant liberté entière à nos lecteurs pour nous faire part de l'appréciation qu'ils en ont faite. Nous avons publié ces questions non pas dans l'optique de nuire, mais parce que les promesses tenues sont allées " autant en emporte le vent ". Pourtant, si le journal avait reçu une quelconque objection écrite ou verbale avant de voir les questions, les choses auraient été classées.

La Direction

Questions de l' Interview Traduction Arabe/Français

Question 1 : A la fois, érudit, prêcheur hors pair, spirituel sollicité, figure de proue du ~~courant islamiste mauritanien~~ et proche des milieux de l'opposition, sans pour autant être activiste politique, comment vous placez-vous dans la configuration politique nationale ? Et comment vous êtes arrivés à concilier simultanément toutes ces contradictions ?

Question 2 : Quelles sont les raisons de votre reconversion de prêcheur exclusif et de Maître en acteur politique et quel est le secret qui a présidé à votre choix pour l'opposition ?

Question 3 : Vous avez grandi au sein d'une famille versée dans les sciences et respectée par les multiples régimes politiques qui ont dirigé le pays, notamment votre oncle et Cheikh Mohamed Salem Ould Addoud. Cette parenté qui vous a épargné la lire du pouvoir, jusqu'au moment où vous avez appelé dans une Fetwa à l'interdiction de toute normalisation des relations avec l'Etat Hébreu. Le différend qui vous oppose au régime serait-il cette Fetwa ou autre chose ?

Question 4 : Par votre ralliement à l'opposition, ne craignez-vous pas de perdre de votre notoriété et de grandir les rangs de votre adversaire ?

Question 5 : Quelle est la nature de votre combat politique en tant qu'opposant ? Ce combat est-il dicté par une vision religieuse ou une lutte imposée par la jurisprudence musulmane ?

Question 6 : Pensez-vous que s'opposer au régime en place est l'une des exigences du centrisme que vous prônez au même titre que les frères musulmans ?

Question 7 : Vous avez signé au nom des islamistes, l'accord qui les avait uni au candidat M. Mohamed Khouna Ould Haidalla, bien que vous n'avez pas été associé à la formulation de cet accord. Ce qui pose le problème de savoir si vos positions politiques sont la concrétisation de vos engagements activistes ou reflètent votre vision jurisprudentielle indépendante ?

Question 8 : Vous appelez tous les acteurs politiques mau-

ritaniens à une réconciliation nationale. Pensez-vous que le terrain reste encore propice après les déclarations du porte-parole du gouvernement ? Quelles concessions feront les islamistes pour la réussite d'une telle initiative ?

Question 9 : Peut-on savoir le point de vue de l'érudit et du Cheikh Mohamed El Hacem sur le projet de lutte contre l'analphabétisme prôné par le pouvoir mauritanien ?

Question 10 : Quelques jours nous séparent de la journée internationale de la femme. Quel est votre point de vue sur l'émancipation de la femme en général et votre appréciation de la politique du gouvernement en la matière en particulier ? Quelle réponse donnerez-vous à ceux qui prétendent que la polygamie constitue une atteinte aux droits de la femme ?

Question 11 : Certaines zones d'ombre subsistent dans la position du projet islamique par rapport à l'art dans toutes ses formes. Avez un mot qui peut aider à lever tout équivoque ?

Question 12 : Les intellectuels estiment que les islamistes n'ont pas de projet fiable pour la construction d'un Etat moderne. A quel degré de véracité estimez-vous ce constat ?

Question 13 : S'il est impossible d'imaginer un Etat musulman n'instituant pas le droit musulman en règle, peut-on concevoir un parti musulman qui n'adopte pas le projet islamique comme celui de la Justice et du Développement en Turquie ?

Question 14 : Malgré les grandes vertus morales et sociales qui caractérisent votre entourage, un ministre vous a qualifié de propagandiste versé dans l'escalade et les tensions entre frères. On est à se demander, pourquoi alors, les intérêts politiques sont devenus plus puissants que les valeurs parentales et religieuses ?

Question 15 : Ne pensez-vous pas que le regain d'intérêt mondial dont bénéficie la Mauritanie au lendemain de la découverte du pétrole et la consécration de la crédibilité judiciaire ont donné au régime une seconde légitimité tout en discréditant à jamais l'opposition ?

Les réponses n'ont toujours pas été recueillies
par Ezza Mt Moulay El Habem